



Décision et Information n° 211C0477

211C0477

FR0004180578-FS0211

18 avril 2011

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention

(article L. 233-7 du code de commerce)

SWORD GROUP

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 15 avril 2011, la société FMR LLC^[1] (82, Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109 Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 avril 2011, le seuil de 10% des droits de vote de la société SWORD GROUP et détenir 1 151 565 actions SWORD GROUP représentant autant de droits de vote, soit 12,40% du capital et 10,74% des droits de vote de cette société^[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SWORD GROUP sur le marché.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres de la société SWORD GROUP par la société FMR LLC s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société SWORD GROUP ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société FMR LLC n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société SWORD GROUP ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur. »

^[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

^[2] Sur la base d'un capital composé de 9 289 965 actions représentant 10 721 228 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.